

Le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France Une idée fixe de La Sylve

Les nombreuses activités de La Sylve, dont l'organisation occupe le conseil d'administration et de nombreux volontaires, ne l'empêchent pas de se préoccuper de l'évolution de notre commune et de ses environs, et de réfléchir aux solutions qui pourraient sauvegarder notre cadre de vie.

Parmi ces solutions, l'une s'était vite imposée à La Sylve, ainsi d'ailleurs qu'à nos élus. Le projet de canalisation gravitaire qui devait mutiler les étangs de Commelles et traverser notre commune, soulevant notre indignation et mobilisant nos efforts, a permis de démontrer que l'existence d'une charte aurait été le meilleur moyen de s'opposer à un tel projet. Monsieur Guy Lafarge, maire de Coye-la-Forêt, écrivait à cette époque dans un bulletin destiné à promouvoir l'idée d'un Parc Naturel Régional auprès des habitants de la région : « Ce site superbe a échappé de peu à une dégradation importante : un projet de gravitaire passant le long des berges a été reporté grâce à la vigilance et à la mobilisation de la commune et des associations locales. L'existence d'un PNR aurait d'emblée permis la protection de ce site sensible. » (*Lettre d'information n°1 – Vers un PNR – Avril 1996*).

Conscientes de la nécessité de bénéficier d'un outil efficace de protection, plusieurs associations se réunirent en 1995, rejointes par de nombreux habitants, pour créer une « Union des Amis du Parc Régional des 3 Forêts », plus connue sous le nom de AP3F. L'objet principal de cette union était de participer et d'aider à la création d'un Parc Naturel Régional. Sous la houlette de sa regrettée présidente, Georgina COCHU, La Sylve s'est immédiatement associée à ce mouvement, intégrant le conseil d'administration d'AP3F, et participant efficacement aux réflexions, aux manifestations, aux campagnes de recrutement, qui ont amené en 2004 le résultat que l'on connaît : la création du PNR Oise-Pays de France.

Le respect des exigences de la charte est fondamental pour la crédibilité et la réussite du PNR. C'est pourquoi un second objet des statuts d'AP3F précise que, après la création du PNR, l'Union des Amis du Parc sera vigilante quant au respect de la charte et participera, pour avis, à certains travaux du PNR.

Aujourd'hui l'un de ces travaux, et non des moindres, consiste à réviser l'actuelle charte dont la validité expire en 2016. C'est donc une nouvelle charte, pour un nouveau périmètre – plusieurs communes extérieures souhaitant adhérer, plus nombreuses dans le Val-d'Oise que précédemment – et pour une longue période, allant de 2016 à 2028, qui se prépare. L'un de ses principaux objectifs devrait être la protection de la biodiversité. La Sylve ne peut que s'en réjouir.

Mais reconnaissons que la sauvegarde d'un environnement de qualité oblige à regarder au-delà des limites de notre commune, et même au-delà de celles du PNR. C'est pourquoi La Sylve adhère également au Regroupement des Organisations de Sauvegarde de l'Oise, le R.O.S.O. La vocation de ce regroupement est de combattre les infractions, tant au Code de l'Environnement qu'au Code de l'Urbanisme, dans tout le département ; et éventuellement de traîner les délinquants devant les tribunaux. Un exemple de son efficacité peut être donné en évoquant l'échec de l'absurde projet de centrale électrique que la municipalité de Verberie voulait implanter à toute force sur un corridor écologique essentiel, reliant les forêts d'Halatte et de Compiègne. Plusieurs procès furent nécessaires, mais le bon sens l'emporta et le corridor fut sauvé.

Dans son dernier éditorial de présidente (*Petites Chroniques de La Sylve n°19 - 2011*) Georgina Cochu rappelait que « La Sylve c'est aussi la protection de notre environnement ». Et la protection de notre environnement c'est le Parc Naturel Régional, en partenariat avec l'AP3F et le ROSO. Une idée fixe de La Sylve.

Jean-Claude BOCQUILLON